GEMENG
LEIDELENG

Administration communale de Leudelange
5, Place des Martyrs
L-3361 Leudelange
www.leudelange.lu
T. 37 92 92 – 1
F. 37 92 92 – 219
commune@leudelange.lu

Leudelange, le 24 juin 2020
Réf: 20/0564/ON

AVIS
Réouverture de la Maison des Jeunes

La Commune de Leudelange vous informe, que dans le cadre du déconfinement, le relancement des activités de groupe, de loisir, d'animation, de formation, d'accueil et de rencontre au sein des services pour jeunes, dont les Maisons des Jeunes, est dorénavant autorisé pour les activités rassemblant moins que vingt personnes.

Il importe de préciser que la consigne de securité et d'hygiène du port du masque est obligatoire pour toutes les activités qui accueillent un public et de là pendant l'exercice des activités des services pour jeunes à l'intérieur et à l'extérieur de l'infrastructure du service pour jeunes.

Ainsi, la Maison des Jeunes de Leudelange est ouverte selon les horaires suivants:

du mardi au jeudi de 16h00 à 20h00,
le vendredi de 16h00 à 22h00 et
le samedi de 14h00 à 19h00.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE LUXEMBOURG

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPEL, Bourgmestre
Jean-Paul SUNNEN, Echevin
Raphael GINDT, Echevin